



Numéro de l'acte	2017-149-URBMC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	3.5.2

## CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2017

### QUESTION N°2017-149

**URBANISME** : Désaffectation d'un logement de fonction de l'Ecole Camus

**RAPPORTEUR** : Monsieur Jean-Marc BOURGEOIS

Par délibération en date du 11 avril dernier, le Conseil Municipal a souhaité engager une procédure de désaffectation d'un logement de fonction de l'Ecole Camus, sis 5 rue Jean Giono à Arques.

Par courrier en date du 7 septembre dernier, Monsieur le Sous-préfet informe la Ville d'Arques, après avoir recueilli l'avis de Monsieur le Directeur des Services de l'Education Nationale, émettre un avis favorable à ce projet.

Ainsi que le précise la circulaire préfectorale relative à la désaffectation des biens des écoles élémentaires et maternelles publiques en date du 5 octobre 1995, il revient au Conseil Municipal de se prononcer sur la désaffectation de ce logement de fonction.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :

- de se prononcer favorablement sur la désaffectation du logement de fonction de l'Ecole Camus, sis 5 rue Jean Giono à Arques.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 20 Décembre 2017



Le Maire,

Caroline SAUDEMONT



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2017**

**Affiché le 21 décembre 2017**

L'An Deux Mille Dix-Sept le vingt et un décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 13 décembre 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

**Absents excusés :**

Christine DACY ayant donné pouvoir à Corinne BOCQUILLON  
Karine BONVOISIN ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT  
Francis DICQUE ayant donné pouvoir à Jean-Marc DELAIRE  
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT  
Valérie VASSEUR ayant donné pouvoir à Marie-Line GAGNIAC  
Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Bernadette BAROUX  
Sophie LEBRIEZ ayant donné pouvoir à Alain RICOUART  
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne BAROUX

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- **20 présents**
- **1 absents non excusé**
- **0 absents excusé**
- **8 absents excusés avec pouvoir**

**Monsieur Dominique GODART est nommé secrétaire de séance.**